



**e-novline**

**Guide de souscription**



## •• Encadré Durée du contrat ••

Deux possibilités :

- **durée viagère** : le contrat prend fin au décès de l'assuré ou par le rachat total du contrat.
- **durée déterminée** (minimum 8 ans) : le contrat prend fin au terme que vous aurez fixé ou en cas de rachat total ou en cas de décès de l'assuré avant le terme.

Une durée minimum de 8 ans est préconisée pour bénéficier d'une fiscalité optimisée.

## •••• Encadré Répartition •••• de mon (mes) versement(s)

Indiquez les références des fonds retenus que vous trouvez dans le document « Annexe financière complémentaire ».

## •••• Encadré Option de gestion ••••

Rachats partiels programmés  
(uniquement à partir du fonds Eurossima).

Indiquez le montant cité de vos rachats.

Définissez votre option fiscale :

- **Prélèvement libératoire forfaitaire** : l'impôt déclenché par le produit de votre contrat est prélevé directement et ne doit pas être déclaré dans votre revenu imposable.

Indiquez alors si le montant qui vous sera versé doit être déduit ou non de ce prélèvement.

- **Déclaration des produits dans votre revenu imposable** : vous déclarez vous-même le montant de la plus-value de votre contrat à l'administration fiscale.

## ● Encadré Garanties de prévoyance ●

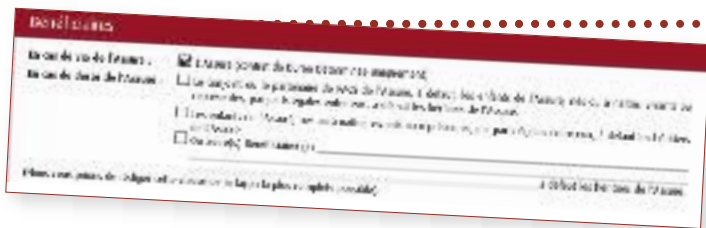
Indiquez ici l'option de votre choix :

- **Plancher simple**, en cas de décès de l'assuré, assure le versement au bénéficiaire d'une somme au minimum égale au cumul de vos versements, diminué des éventuels rachats, avances ou intérêts non remboursés.
- **Plancher indexée**, en cas de décès de l'assuré, assure le versement au bénéficiaire d'une somme au minimum égale au cumul de vos versements, diminué des éventuels rachats, avances ou intérêts non remboursés et majoré de 3,5 % par an.



## ● Encadré Accès à la consultation et aux transactions en ligne ●

Indiquez votre e-mail pour signifier que vous souhaitez recevoir vos accès confidentiels aux services en ligne de e-noline.



## ● Encadré Bénéficiaire ●

Choisissez le(s) bénéficiaire(s) de votre contrat.

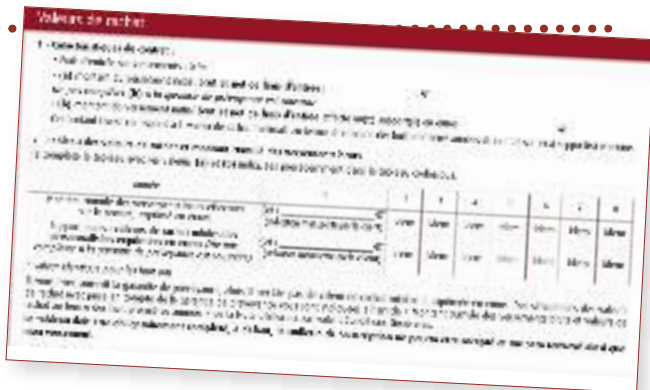
Vous pouvez également **rédiger** votre clause sur papier libre, daté et signé, de manière précise, lisible, tout en indiquant : vos nom, prénom et date de naissance - votre adresse - le nom du contrat - le lieu de sa rédaction.

## ● Encadré Valeur de rachat ●

Partie 1

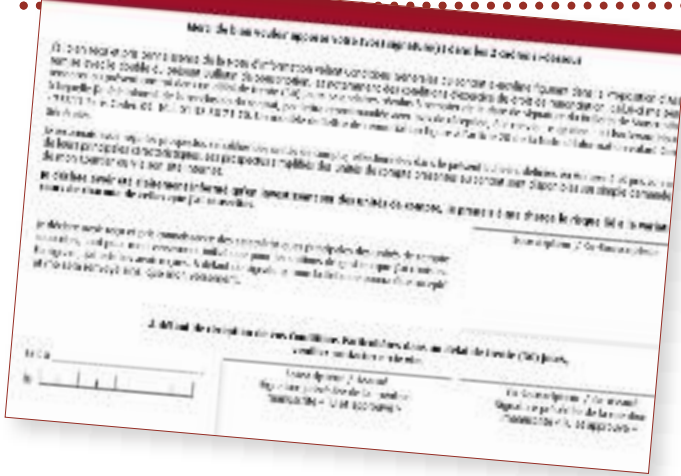
- (a) - **indiquez** le montant brut de votre premier versement,
- (b) - **indiquez** le montant brut éventuellement investi sur Eurossima.

Toutefois, si vous avez souscrit une garantie de prévoyance, vous n'avez rien à indiquer.



Partie 2

Reportez les montants de la Partie 1 dans les cases (a) et (b) indiquées.



N'oubliez pas de signer tous les encadrés nécessaires.

••• Pièces à fournir (vie) •••

• **Souscription** •••••

- Bulletin de souscription original complété, daté et signé par le souscripteur
- Photocopie recto verso d'une pièce officielle d'identité en cours de validité du souscripteur
  - Carte nationale d'identité
  - Passeport
  - Permis de conduire
  - Carte de séjour
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois si l'adresse de la pièce d'identité est différente de celle indiquée sur le bulletin de souscription
- Justification d'un handicap pour bénéficier des avantages des contrats épargne handicap
- Avenant daté et signé dans le cadre d'un investissement sur un fonds alternatif, une SCPI, une SCI ou un fonds à fenêtre de commercialisation

• **Versement** •••••

- Chèque ou copie de l'avis d'exécution du virement
- Fiche de renseignement complémentaire

• **Options** •••••

- Autorisation de prélèvements et RIB ou RICE pour la mise en place des versements libres programmés

- RIB ou RICE pour la mise en place des rachats partiels programmés

• **Souscriptions spécifiques** •••••

1. **Souscription démembrée**

- Photocopie des pièces officielles d'identité recto verso en cours de validité des co-souscripteurs (usufruitier et nu-propriétaire)
- Photocopie de l'acte authentique ou seing privé authentifiant l'origine du démembrement de la qualité des parties
- Convention de gestion démembrée du contrat régularisée par toutes les parties au contrat

2. **Souscription par un étranger résident fiscal français** (uniquement pour les nationaux allemands, espagnols, anglais, italiens, portugais, suédois, néerlandais y compris de langue belge et les autrichiens).

- Attestation sur l'honneur de résidence fiscale en France écrite dans les deux langues et attestant de la compréhension du contrat rédigé

3. **Souscription par un français résidant dans un pays dans lequel la compagnie a un agrément**

- Signature de l'annexe fiscale des non-résidents

La liste de pièces présente n'étant pas exhaustive, votre conseiller pourra vous demander toute pièce complémentaire permettant de parfaire votre souscription.



**e-cie vie**, Société Anonyme au capital de 62 362 780 euros

Entreprise régie par le Code des assurances - 440 315 612 RCS Paris

Siège Social : 7/9 boulevard Haussmann - 75009 Paris

## Un nouveau regard sur l'assurance vie avec le groupe Generali